

Compte rendu de la réunion du 07 décembre 2009
Groupe « souffrance psychique et suicide »

Etaient présents

Cathy Bourhis, Chargée de projet, CODES 56
Eliane Conan, Présidente de l'association « Echange et Partage Deuil »
Françoise Evanno, Présidente du Pays d'Auray
Pierre-François Guillemet, Chargé de mission MISACO, Mutualité Française
Josiane Le Guennec, Responsable, association « Alcool assistance croix d'or »
Christophe Terres, Responsable chantier d'insertion (chantier nature de Pluvigner)

Assistés de Nathalie Juyon, Animatrice territoriale de santé du Pays d'Auray

Rappel de l'ordre du jour

- Organisation de la formation au repérage de la crise suicidaire à destination des professionnels : critères d'inscription, dates, formateurs
- Présentation du projet de formation au repérage de la crise suicidaire à destination des professionnels de santé libéraux par le CODES 56
- Mise en place de conférences – réunion d'information en 2010 : premier travail de réflexion avec les partenaires
- Bilan 2009 du groupe de travail

1. organisation de la formation au repérage de la crise suicidaire

Comme évoqué lors de la précédente rencontre, le CODES 56 dispose de la possibilité d'organiser 3 formations au repérage de la crise suicidaire sur le département. Ces formations ont fait d'ores et déjà, l'objet d'un financement. Après avoir fait le point avec les services de la DDASS, il s'avère que l'organisation d'une formation sur le Pays est tout à fait envisageable.

Des contacts avec les binômes de formateurs ont été pris afin de définir plusieurs disponibilités pour organiser cette formation. Selon les retours reçus à ce jour, il est probable que cette formation intervienne plutôt au premier semestre 2010.

Il reste à définir ensemble les modalités et les critères qui seront retenus pour procéder aux inscriptions. En effet il est rappelé que le nombre maximum de participants est fixé à 15.

Il s'agit donc de privilégier pour cette première session à la fois une approche territoriale et plurisectorielle.

Il faut également prendre en compte les attentes exprimées notamment par les professionnels des secteurs enfance et jeunesse qui s'estiment souvent démunis face aux situations de souffrance qu'ils peuvent rencontrer.

D'une manière plus générale, il apparaît essentiel de prioriser les professionnels qui sont amenés à accueillir public potentiellement en souffrance psychique.

Il convient aussi de favoriser les démarches volontaires de formation et d'ajouter la nécessité de restitution de la part des bénéficiaires de la formation au sein de leur propre structure comme un critère pour la sélection des inscriptions.

Au regard des ces éléments et des échanges au sein du groupe, les critères retenus pour l'inscription sont les suivants :

- les professionnels à cibler plus spécifiquement : les travailleurs scolaires ; les travailleurs sociaux, les animateurs enfance et jeunesse, les professionnels des centres médicosociaux et des centres communaux d'action sociale, les travailleurs des secteurs de l'emploi (notamment de la mission locale) les bénévoles œuvrant dans des associations caritatives accueillant un public particulièrement fragilisé (secours populaire, catholique, les restos du cœur, la croix rouge...)
- un objectif de restitution collective au sein de leur structure pour les bénéficiaires de la formation
- privilégier la participation de binômes (l'exemple du CCAS : responsable de l'accueil et élus référents).
- favoriser une représentativité territoriale.

La procédure d'inscription sera lancée à l'échelle du Pays et il est convenu en fonction du nombre de candidatures de prévoir un temps d'examen commun afin de réaliser les arbitrages éventuels.

Remarque sur la restitution par les bénéficiaires de la formation :

Il est important de bien cadrer cette restitution car en aucun cas les personnes ayant suivi la formation ne sont en mesure de former les autres.

2 Organisation d'une formation au repérage de la crise suicidaire à destination des professionnels de santé libéraux

Dans le cadre de l'appel à projet du GRSP 2010, le Codes 56 a déposé un projet de formation à destination spécifiquement des professionnels de santé libéraux.

L'idée est de proposer un temps de formation adapté aux contraintes liées à leur activité

Il faut apporter une attention particulière à la qualité du formateur:

Dans la mesure du possible, il est serait souhaitable d'avoir un formateur avec un profil de praticien libéral et non hospitalier, le discours sera d'autant mieux accueilli par les professionnels de santé libéraux.

Enfin il semble important de ne pas limiter la formation aux seuls médecins généralistes mais bien de l'ouvrir à l'ensemble des professionnels qui sont au quotidien les interlocuteurs privilégiés des familles et personnes en souffrance (pharmaciens, infirmiers.....)

Enfin les membres du groupe de travail, sans préjuger de la suite qui sera donnée à la demande de financement, propose de prendre contact avec les réseaux organisés de libéraux sur le territoire pour présenter ce projet de formation et recueillir leurs attentes et intérêts.

Un rendez vous sera sollicité auprès notamment du Dr Le Rouzo pour organiser une présentation de ces démarches lors de la prochaine rencontre de son association.

1. mise en place de conférences réunions d'information sur les thématiques de santé prioritaires du Pays

Dans le cadre du recensement des structures et contacts ressources thématiques, base de travail pour la création du guide interactif du futur site internet du Pays d'Auray, un recensement des actions et des projets d'intervention sur le territoire est également engagé.

C'est l'occasion pour les structures partenaires qui le souhaitent, d'indiquer les thématiques qui pourraient être abordées lors de conférences et/ ou de journées thématiques d'information.

Il s'agit de s'appuyer sur les compétences de chacun et de constituer si possible un calendrier de conférences pour l'année 2010. Ce serait également l'occasion de mieux articuler les différentes interventions et d'améliorer la communication autour de chacune d'entre elles à l'échelle locale. Les membres du groupe sont donc invités dans le cadre des retours de questionnaires à indiquer toutes actions susceptibles de s'intégrer dans ce cadre.

La réunion s'achève avec la programmation de la prochaine rencontre du groupe de travail prévue le :

**15 mars 2010 dans les nouveaux locaux du syndicat mixte du pays d'Auray situés
ZA de porte océane 2
Rue du Danemark à Auray**

La prochaine rencontre sera notamment consacrée à:

- la présentation du bilan 2009 de l'animation territoriale de santé
- l'organisation des formations au repérage de la crise suicidaire
- la réponse de l'appel à projet GRSP 2010 et la mobilisation des professionnels de santé du pays
- la réflexion sur l'élaboration de nouvelles actions à engager.
- Question diverses